
	<p>منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة</p>	<p>联合国 粮食及 农业组织</p>	<p>Food and Agriculture Organization of the United Nations</p>	<p>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p>	<p>Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación</p>	
---	---	-----------------------------	--	--	--	---

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Sixième session

Rome, 19-30 juin 1995

**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA QUATRIEME CONFERENCE
TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES
PHYTOGENETIQUES**

**QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR
LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES**

Leipzig (Allemagne)

17-23 juin 1996

Quatrième Conférence technique internationale de la FAO sur les ressources phylogénétiques

Leipzig (Allemagne), 17-23 juin 1996

1. Ouverture de la Conférence.
2. Election du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
4. La quatrième Conférence technique internationale dans le contexte du Système mondial de conservation et d'utilisation des ressources phylogénétiques.
 - 4.1 Vue d'ensemble du Système mondial
 - 4.2 Rapport intérimaire sur la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques
 - 4.3 Rapport sur le processus préparatoire de la quatrième Conférence technique internationale et description de ses principaux résultats.
5. Examen du rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde.
6. Examen du Plan d'action mondial.
7. Adoption du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde, du Plan d'action mondial et des recommandations concernant sa mise en oeuvre et son financement.¹
8. Adoption du rapport de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques.
9. Clôture de la Conférence.

¹ Il est prévu que le Plan d'action mondial contiendra une Déclaration (voir document CPGR-6/95/11 Add.1). Si l'on décide de ne pas faire figurer la Déclaration dans le Plan d'action mondial, celle-ci sera adoptée séparément au titre de ce point de l'ordre du jour.

Quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques

Leipzig (Allemagne), 17-23 juin 1996

1. **Ouverture de la Conférence**
2. **Election du Bureau**
3. **Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**
4. **La quatrième Conférence technique internationale dans le contexte du Système mondial de conservation et d'utilisation des ressources phylogénétiques**

Le Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et le Plan d'action mondial font partie du Système mondial pour la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques. Ce premier rapport et ce premier plan ont été établis pour la quatrième Conférence technique internationale dans le cadre d'un processus de préparation de la Conférence laissé à l'initiative des pays. Le Système mondial comprend également l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques.

Un aperçu du Système mondial et le rôle du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde, du Plan d'action mondial, de l'Engagement international et d'autres éléments seront présentés et feront l'objet d'un débat. De brefs rapports sur la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques et sur le processus de préparation de la quatrième Conférence technique internationale seront également présentés. (Des rapports de synthèse par sous-région tels qu'adoptés par les réunions préparatoires à l'échelon sous-régional, seront disponibles en tant que documents d'information.)

5. **Examen du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde**

Le Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde décrit la situation actuelle des ressources phylogénétiques et identifie les lacunes à combler et les exigences à satisfaire pour leur conservation et leur utilisation. Il sera examiné.

6. **Examen du Plan d'action mondial**

Le Plan d'action mondial proposera des politiques et des stratégies aux fins de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et comprendra une détermination du coût des programmes, projets et activités. Il aidera les pays à élaborer des plans et des programmes nationaux et à renforcer leurs capacités nationales et il contribuera à rendre le Système mondial pour les ressources phylogénétiques pleinement opérationnel. Il comprendra la Déclaration de Leipzig (au cas où cette Déclaration ne serait pas considérée comme faisant partie du Plan d'action mondial, elle serait adoptée à ce moment-là). Le Plan d'action mondial et son exécution seront examinés.

7. **Adoption du Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde, du Plan d'action mondial et des recommandations concernant sa mise en oeuvre et son financement.**
8. **Adoption du rapport de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques.**
9. **Clôture de la Conférence.**

